

CENTRE SOCIAL PROTESTANT VAUD
La Fraternité
2, pl. M.-L. Arlaud
1003 Lausanne
Tél: 021 213 03 53
Fax: 021 213 03 54
Courriel: frat@csp-vd.ch
www.csp.ch



Formation pour les professionnel-le-s sur la Loi sur les étrangers (LEtr) en lien avec la Loi sur l'asile (LAsi) et les Accords sur la libre circulation des personnes (ALCP).

Module A : introduction au droit suisse des étrangers

Cette formation s'adresse aux professionnel-le-s dont l'activité les met en contact avec des personnes de nationalité étrangère. L'objectif de la matinée est de poser les bases du droit des étrangers, afin d'être à même de connaître les grandes lignes des trois législations principalement concernées, à savoir la Loi sur l'asile, l'Accord sur la libre circulation des personnes ainsi que la Loi fédérale sur les étrangers.

Mardi 29 Janvier 2019

9h-12h et 13h30-16h

à la Fraternité du CSP

Place Arlaud 2

1003 Lausanne

Prix : Frais d'inscription pour la journée : 200.-- francs

Délai d'inscription: 9 janvier 2019

Programme

I. Introduction générale au droit des étrangers

par Magalie Gafner, juriste au secteur juridique du CSP

- Champs d'application LAsi / ALCP / LEtr
- Présentation des principales autorisations rattachées à ces trois législations

Pause de midi

II. Exercices en petits groupes et illustration par des exemples de situations

Introduction et animation par Myriam Schwab Ngamije et Francisco Merlo, travailleurs sociaux à la Fraternité du CSP

Afin de favoriser l'échange et la discussion le point II se déroulera sous la forme d'ateliers. Le même thème sera abordé dans chacun des deux ateliers.